



## Jean-Michel Blanquer joue son credo scientifique

Jean-Michel Blanquer joue son credo scientifique : Le ministre de l'Éducation nationale s'entoure de 21 scientifiques de renommée internationale qui mèneront des tests sur les élèves de primaire afin de "calibrer l'intervention des enseignants" en fonction du niveau de chaque enfant. Non, lui-même l'assure, Jean-Michel Blanquer n'est pas "scientiste". S'il a constitué auprès de lui un "conseil" de 21 scientifiques de haute volée (Stanislas Dehaene, professeur au Collège de France spécialiste des neurosciences, Esther Duflo, professeure d'économie au MIT, Gérard Berry, professeur d'informatique au Collège de France...), c'est simplement "pour être inspiré par les différentes sciences pertinentes dans l'éducation, à la lumière de ce que ces sciences disent mais aussi de ce que nous apprend le dialogue entre elles", a expliqué le ministre de l'Éducation nationale, le 10 janvier. "Ne pas tenir compte des évolutions scientifiques serait une forme d'obscurantisme pour l'Éducation nationale", a poursuivi Jean-Michel Blanquer. Lequel, l'air de rien, appelle les autres ministres à lui emboîter le pas : "Les politiques publiques doivent être inspirées par une démarche scientifique et donc en permanence par le doute, la remise en question, l'avancée par la preuve." Débat sur la place des neurosciences À l'heure de "la post-vérité et de la contestation de l'esprit des Lumières et de l'idée même de progrès", le ministre aspire à ce que "l'école de la République" puise aux sources offertes par les sciences. "Si l'école s'en éloigne, elle s'éloigne d'elle-même", argue Jean-Michel Blanquer. Mais le recours aux neurosciences inquiète dans la communauté enseignante. Fin novembre, alors que le nom de Stanislas Dehaene est annoncé pour prendre la tête de ce nouveau comité, le principal syndicat des enseignants du primaire (Snuipp-FSU) a lancé un appel, signé par une soixantaine de spécialistes de l'école, pour que les sciences cognitives ne deviennent pas l'unique boussole du gouvernement en matière scolaire. "Il semble que cet appel ait été assez bien écouté, relève l'historien de l'éducation Claude Lelièvre sur son blog. Certes, les représentants des sciences cognitives se retrouvent en force parmi les 21 membres du Conseil scientifique, mais en compagnie de deux tiers de chercheurs d'autres disciplines (on peut citer entre autres la présence de deux sociologues, deux chercheurs en sciences de l'éducation, deux économistes, une linguiste, un mathématicien, un statisticien et même deux philosophes)." Pas d'IRM systématique Une présence multiple qui "devrait aider à dissiper les phantasmes (de toute-puissance) de la possibilité d'une éducation fondée scientifiquement, l'un des premiers écueils à éviter en l'occurrence", espère Claude Lelièvre. "Il est hors de question que les élèves passent tous des IRM", s'est défendu Stanislas Dehaene qui, au côté de Jean-Michel Blanquer, a tenté de chasser la polémique au plus vite. Ce sont "les sciences psycho-cognitives" qui seront en première ligne et qui travailleront "en partenariat avec la Depp", la direction des évaluations et des études statistiques du ministère. "L'idée n'est pas seulement de faire passer aux élèves des évaluations – qui de fait arrivent trop tard – mais de pratiquer des interventions rapides pour aider les enfants avec des outils qui ont fait leurs preuves comme le Graphogame ou le logiciel Ludo et qui ont vocation à être utilisés directement dans les classes", explique le professeur au Collège de France à la chaire de psychologie cognitive expérimentale. Intervention immédiate dans les classes "Grâce aux sciences cognitives, nous pouvons contribuer à élaborer des tests qui permettent de dire à quel niveau d'apprentissage se situe un enfant et donc de dire s'il est en difficulté ou s'il ne progresse pas assez vite", poursuit Stanislas Dehaene. "Une évaluation individuelle en lecture doit donner lieu à une intervention immédiate. Nous donnerons les moyens aux enseignants de calibrer leurs interventions en fonction des difficultés de chacun de leurs élèves", promet-il. Mieux encore, l'influence scientifique rayonnera sur les manuels scolaires en complétant les programmes avec un cahier des charges des plus pointus qui viendra préciser "à quel rythme l'enfant peut apprendre" telle ou telle notion. En outre, le Conseil fera connaître ses outils lors de la formation initiale des professeurs dans les écoles supérieures du professorat (Espé) ainsi que via un Mooc qui mêlera sciences de l'apprentissage, psychologie, sciences du handicap... Un Conseil qui devra se faire accepter La première des réussites du conseil scientifique sera d'abord de se faire accepter des enseignants – une première gageure – mais aussi des autres instances pédagogiques

existantes à l'éducation nationale : le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), le Conseil supérieur des programmes (CSP) mais aussi l'inspection générale de l'Éducation nationale (Igen)... Laquelle a précisément pour mission d'assurer le suivi des méthodes pédagogiques et des politiques éducatives et de les évaluer. "Nous avons beaucoup à apprendre des acteurs de l'éducation nationale et beaucoup à apprendre aussi sur la bonne manière d'intégrer ces instances existantes", concède, un peu gêné, Stanislas Dehaene, interrogé par Acteurs publics. Avant d'ajouter, lapidaire, que le Conseil aura finalement plus besoin "des enseignants de terrain" que des inspecteurs. Dans un élan d'optimisme sans doute, Jean-Michel Blanquer prévoit, lui, que "la coopération des acteurs sera naturelle. Le but est de faire percoler l'ensemble". Un protocole scientifique qui, en l'occurrence, demeure inconnu à l'éducation nationale. Bientôt des inspections d'établissements